

LEMIRE, Maurice, dir., *Le romantisme au Canada*. Québec, Nuit blanche éditeur, 1993. 341 p. 24,95 \$

Réjean Robidoux

Volume 48, numéro 2, automne 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305336ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305336ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Robidoux, R. (1994). Compte rendu de [LEMIRE, Maurice, dir., *Le romantisme au Canada*. Québec, Nuit blanche éditeur, 1993. 341 p. 24,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 48(2), 265–267. <https://doi.org/10.7202/305336ar>

LEMIRE, Maurice, dir., *Le romantisme au Canada*. Québec, Nuit blanche éditeur, 1993. 341 p. 24,95\$

Dans ce recueil groupant une vingtaine de travaux de recherche, qui étaient à l'origine les communications d'un colloque sur «Le romantisme au Canada», c'est l'article de Laurent Mailhot, «Notre 'jeune romantisme'», d'un intérêt exceptionnel (véritablement créateur), qui est à la fois le plus révélateur (touchant la littérature) et le plus critique; il valorise en retour, me semble-t-il, tout l'ensemble de l'ouvrage. Scrutant en profondeur et en situation (historique, littéraire, théorique) les «Dernières lettres d'un condamné» de Chevalier de Lorimier, le critique sort de l'ombre et met en perspective

(antériorité de découverte: *La vie littéraire au Québec*, tome 2: 1806-1839: *le projet national des Canadiens*, 410-413, également de Maurice Lemire, dir., et publié en 1992, accorde certes déjà tout son crédit au texte de de Lorimier, mais semble, ce faisant, être tributaire du présent article de L. Mailhot, du reste, deux fois cité comme «à paraître») un texte sans doute bien court, mais d'une qualité supérieure et dépourvu notamment de tout ce maniérisme emprunté qu'on observera partout ailleurs (réalisant, pour tout dire, pathétiquement «la coïncidence de l'expérience et du discours»), preuve éclatante donc d'un romantisme authentique et, comble de richesse, à la date de 1839, sans nul décalage temporel par rapport à son intertexte hugolien, *Le dernier jour d'un condamné*, dont il n'a, au surplus, aucunement à dépendre.

Cet article de L. Mailhot, le pénultième du recueil, s'inscrit ici, dans la dernière partie du livre, parmi une suite d'analyses de corpus larges ou de textes ponctuels, visant à déceler la teneur diversement romantique des écrits de l'époque. André Senécal y explore le roman entre 1836 et 1864, en quête d'un romantisme qui fût «non seulement une théorie littéraire mais une sensibilité, une pensée sociale». Paul Wyczynski effectue un dénombrement et une description thématique des poésies de Garneau, cependant que Hélène Marcotte s'intéresse précisément à la réception, jusqu'à nos jours, de Crémazie et de ses poèmes. De leur côté, Fernand Roy et Lucie Robert, creusant très subtilement une seule légende, «La jongleuse», en viennent à définir le romantisme littéraire de Casgrain «moins en termes d'attitude face à la vie qu'en termes de rapport imaginaire à l'écriture». Et alors que Jean Laflamme est bien forcé de reconnaître le statut de «parent pauvre» du théâtre, Pierre Rajotte fait bonne moisson de traits romantiques dans 150 discours et conférences publiques de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Tout cet examen des textes est en fait précédé dans l'ouvrage par trois sections antécédentes qui établissent le contexte où joue le littéraire. Et d'abord ce qu'on appelle «le paradigme européen». Michel Pierssens relève les présupposés politiques, condition *sine qua non* de toute «littérature moderne», tandis que Claude Foucard prend l'exacte mesure de Louis Veillot, autorité marquante dans les idées du temps. Et pendant que David M. Hayne évalue concrètement l'influence des auteurs français sur une quarantaine de récits de 1820 à 1845, Joseph Melançon fait le constat de la présence très conservatrice du romantisme dans le cours classique traditionnel. Éva-Maria Kröller, enfin, peut faire état d'une tardive mais notable manifestation du romantisme allemand au Québec, après 1970.

Dans l'optique de «l'introduction du romantisme au Canada», Kenneth Landry fait le bilan du commerce du livre à Québec et à Montréal, de 1815 à 1854, cependant que Claude Galarneau revoit le sujet des relations avec la France avant la venue de *La capricieuse* en 1855. Gilles Gallichan, lui, estime les apports du romantisme dans la culture politique.

La section qui occupe le centre du recueil, un brin composite, considère ce que j'appellerais les formes du phénomène romantique. Examinant plus spécifiquement l'âge de Casgrain, Manon Brunet reconnaît la réalité littéraire, mais elle met en question la mythique unité d'un romantisme canadien

institutionnalisé. En contraste, Micheline Cambron, dont l'article devrait sans doute venir avant celui de Manon Brunet, puisqu'il est une tentative d'explication plutôt de l'«âge de Garneau» ou du «jeune romantisme», pose en un parallèle inverse le départ pour l'exil de Victor Hugo et le retour des exilés patriotes de 1837-1838, pour n'y trouver rien de moins qu'«une clôture narrative dont le discours romantique québécois ne parviendrait pas à se relever». Moins paradoxal, Maurice Lemire, qui est par ailleurs le responsable de «la problématique qui a présidé à cette initiative» du colloque initial sur le romantisme, examine plusieurs compilations documentaires et bibliographiques qui ont pu insuffler à l'époque romantique son goût caractérisé de l'histoire. Et pour compléter le tour d'horizon, Louis Rousseau pose «quelques questions à propos de Joseph-Sabin Raymond», afin de «mett[re] en lumière le jeu de facteurs spécifiquement religieux» dans le «processus de changement socioculturel majeur qui, en l'espace d'une génération témoin d'un réveil religieux de grande amplitude, aura donné lieu à l'élaboration d'une nouvelle totalité culturelle, la Nation-Église», clairement marquée dès l'origine au coin du romantisme français.

Ottawa

RÉJEAN ROBIDOUX